

# Interprétation des inégalités territoriales face au RMI à l'aide une classification par carte de Kohonen.

J. Bouchoux, Y. Houzel, J.-L. Outin, J. Rynkiewicz

22 octobre 2004

## 1 Introduction

Mis en place en 1988, dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté, le revenu minimum d'insertion (RMI) a connu un développement important comme l'atteste la croissance du nombre de ses bénéficiaires qui a été permanente jusqu'aux premiers mois de l'année 2000. Cette augmentation est liée pour partie à la dégradation de la situation de l'emploi et à l'allongement de la durée de chômage. On peut identifier ainsi trois grandes logiques d'intervention du RMI : revenu de subsistance, allocation chômage et complément salarial.

Dans le même temps, les observations réalisées sur le dispositif d'insertion ont souligné les inégalités dans sa mise en oeuvre locale ([1], [2]). En effet, le copilotage du dispositif par l'Etat et les Conseils Généraux, n'a pas toujours permis les coopérations souhaitées. Dans ces conditions les différences observées dans la mise en oeuvre du contrat d'insertion peuvent apparaître comme des facteurs déterminants des difficultés rencontrées par les allocataires dans leur transitions, sans sous estimer pour autant l'importance du contexte socio-économique dans lesquels se déroulent ces jeux d'acteurs. La classification par carte de Kohonen permet alors de synthétiser les combinaisons de ces différentes dimensions.

Dans un premier temps on met en évidence les inégalités dans la répartition des logiques d'utilisation du RMI en relation avec les conditions socio-économiques locales puis avec les pratiques des acteurs en charge de l'insertion des bénéficiaires.

Finalement, on propose une interprétation de ces inégalités en faisant jouer simultanément les contextes économiques et institutionnels et en examinant leur incidence sur les sorties du dispositif et les liens des bénéficiaires avec le marché du travail.

## 2 Méthodologie et données

Les données exploitées portent sur l'ensemble des allocataires RMI (hors régime agricole) présent dans le dispositif en février 2000 et sorties au plus tard en février 2001, dans 5 départements (Puy de Dôme, Saône-et-Loire, Ile-et-Vilaine, Yvelines et Essonne). Ces données sont regroupées par unités administratives de gestion du RMI nommées Commission locale d'insertion (CLI), ce sont ces CLI, au nombre de 42, qui feront l'objet de notre étude.

Les variables utilisées sont regroupables en 3 thèmes principaux

- Les indicateurs sociaux économiques : Taux de chômage, chômage longue durée, emplois précaires, emplois non salariés, etc...
- Les indicateurs des pratiques des acteurs : La proportion de personnes avec un contrat d'insertion en cours de validité, la proportion d'allocataires sans contrat depuis plus de 5 ans, etc...
- Les indicateurs de résultats : Taux de sortie du RMI (radiation), de personnes en activité réduite, etc...

De plus, des informations complémentaires nous permettent de dire à quelle logique correspond le RMI pour l'allocataire, celles-ci sont au nombre de 3 :

- Complément salarial, lorsque la personne perçoit un intéressement du fait d'une activité rémunérée.
- Allocation chômage, lorsque la personne se déclare au chômage, ou bien a signé un contrat comportant une mesure d'emploi-formation.
- Revenu de subsistance, lorsque la personne se déclare inactive, n'a pas signé de contrat ou a signé un contrat portant sur l'action sociale.

La classification a d'abord porté sur les variables de contexte socio-économique, puis sur les variables concernant les pratiques d'acteurs et enfin sur l'ensemble des variables ce qui permet de voir comment s'articulent les résultats suivant les différentes politiques régionales replacées dans leur contexte socio économique. Pour chacun des cas, une carte de Kohonen a été utilisée pour obtenir des regroupements qui tiennent compte le plus possible de la topologie initiale des données (cf [3]). Les proximités entre les classes représentant des proximités réelles ; on peut alors utiliser une classification hiérarchique pour regrouper des classes proches et interpréter de façon synthétique les données. Tous ces traitements sont regroupés dans le logiciel utilisé créé par Patrick Letrémy (cf [4])

## 3 Les classifications

### 3.1 Classification selon le contexte socio-économique

La classification de Kohonen nous permet de dégager trois grands groupes de Cli qui ne recouvrent pas un découpage départemental précis.

FIG. 1 – Classification des variables de contexte

Etampes	Mantes	Les Mureaux	Chanteloup les v. Sartrouville	Rennes Sud	Bretigny Massy
	Draveil	Brunoy Savigny	Corbeil Evry Longjumeaux	Villeneuve	Versailles St Germain
Rennes-ville St-Malo Clermont		Billom Limagne	Les Ulis	Rennes Nord	Chamalieres Rambouillet
	Thiers	Chalon		Redon Montfort Louhans	
Le Creusot Montceau	Autun	Riom Macon	P. Malouin	Fougères	Vitré
	Paray		Ambert Issoire		Rochefort

### 3.1.1 Le groupe “Contexte défavorable”

Il comprend dix huit Cli et rassemble environ 51% de la population observée. Toutes ces Cli sont marquées par un taux de chômage et de chômage de longue durée plus important que les autres circonscriptions étudiées. De plus, la part de l’emploi précaire est en général plus élevée. A l’inverse, la proportion de diplômés parmi la population totale de ces territoires est plus faible que dans les autres Cli. Les ménages percevant le RMI depuis cinq ans représentent un peu plus de 20% de ce groupe contre 18% pour l’ensemble.

Les Cli rattachées au type “contexte défavorable” appartiennent aux cinq départements, mais dans des proportions différentes. Toutes les Cli du département de Saône-et-Loire sauf une (Louhans), appartiennent à ce groupe ; cinq Cli du Puy de Dôme sur les huit du département sont présentes ici, et enfin trois Cli de l’Ille-et-Vilaine .

### 3.1.2 Le groupe “Contexte très rural”

Il regroupe six Cli (Redon, Montfort, Vitré, Fougères, Louhans, Rochefort-Montagne) appartenant aux trois départements hors Ile de France. Il ne réunit que 5% de la population étudiée. Les territoires correspondants sont caractérisés par l’importance relative de la population non salariée et par la faible proportion d’allocataires du RMI.

### 3.1.3 Le groupe “Contexte favorable”

Il recouvre dix neuf Cli appartenant à quatre départements : quatorze pour l’Essonne et les Yvelines et cinq pour l’Ille-et-Vilaine et le Puy de Dôme, soit environ 45% de la population étudiée. Les caractéristiques socio-économiques sont inverses de celles du premier groupe du point de vue des indicateurs du marché du travail avec un taux de chômage et une part du chômage longue durée inférieurs à ce qui est observé dans les autres Cli. La proportion d’isolés sans enfants est sensiblement supérieure, alors que celle des moins de 30 ans est équivalente.

### 3.1.4 Relation avec les types de RMI

TAB. 1 – Contexte socio-économique et type de RMI

	Comp. sal.	Alloc. Chômage	Rev. Subsistance
Contexte défavorable	33.1	37.4	29.5
Contexte très rurale	40.8	36.8	22.4
Contexte favorable	29.5	29.8	40.7
Ensemble	31.9	34	34.1

Paradoxalement, le type “complément salarial” est sur-représenté dans les deux groupes marqués par un contexte économique défavorable, tandis que le type “revenue de subsistance” l’est dans le groupe correspondant à un contexte favorable. On peut faire l’hypothèse qu’un contexte local favorable peut jouer en défaveur des personnes peu qualifiées. En effet, les emplois auxquels elles peuvent prétendre sont relativement peu nombreux et, dans un environnement général marqué par une pénurie relative d’emplois, susceptibles d’être occupés par des personnes acceptant une déqualification pour éviter un allongement de leur passage par le chômage. A l’inverse, dans un bassin d’emploi marqué par un déséquilibre plus important et plus ancien, il peut exister des emplois précaires et peu qualifiés disponibles, d’autant plus que des mouvements migratoires ont pu affecter certains actifs et engendrer une pénurie relative de main d’oeuvre plus qualifiée.

## 3.2 La classification selon les pratiques d’acteurs

En terme d’intervention des acteurs de l’insertion, on observe une forte cohérence départementale. On peut distinguer trois classes d’importance relative voisine.

### 3.2.1 Le type “suivi actif étendu”

Il rassemble environ 28% des ménages et correspond aux Cli des deux départements les plus ruraux (Puy de Dôme et Saône-et-Loire). La signature des

FIG. 2 – Classification des acteurs

Rennes Nord Redon	Billom	Fougeres	Montfort St Malo	Brunoy	Corbeil Draveil Etampes
P. Malouin	Rennes-ville	Rennes Sud Vitre		Massy	Les Ulis Savigny
Les Mureaux	Chanteloup Sartrouville		Rambouillet	Longjumeaux	Bretigny Evry
	St Germain	Versailles Ville nouvelle		Louhans	
Ambert	Issoire			Autun Le Creusot	Montceau Paray
Clermont Thiers		Riom Limagne	Rochefort Chamalieres	Macon	Chalon

contrats d'insertion est particulièrement étendue et concerne près de trois bénéficiaires sur quatre. De même, les deux tiers des ménages ont eu au moins un entretien avec un agent de l'emploi entre 1997 et 2000. Malgré cette activité déployée, les sorties du RMI au cours de l'année observée ne concerne que 31% des allocataires, soit un peu moins que pour l'ensemble de la population.

### 3.2.2 Le type "suivi rapproché partiel"

Il réunit 40% des ménages et correspond aux Cli des Yvelines et D'Ille-et-Vilaine auxquelles il faut ajouter le Cli de Billom (Puy de Dôme). 57% d'entre eux ont signé au moins un contrat d'insertion, 57% ont eu un au moins un entretien avec un agent de l'ANPE. Il reste près de 40% de la population pour lesquels l'accompagnement semble défaillant. Le taux de sortie du RMI est le plus élevé de celui observé pour les trois groupes avec 38%.

### 3.2.3 Le type "suivi distancié"

Il regroupe près d'un tiers des ménages et recouvre les Cli du département de l'Essonne. L'accès au contrat d'insertion concerne à peine un tiers de la population ; de même, le suivi par l'ANPE n'apparaît que pour la moitié des ménages. C'est dans ce groupe que la proportion de sortant au cours des douze mois d'observations est la plus faible : 29%.

### 3.2.4 Relation avec les types de RMI

TAB. 2 – Pratique des acteurs et type de RMI

	Comp. sal.	Alloc. Chômage	Rev. Subsistance
Suivi actif étendu	31.7	37.9	30.4
Suivi rapproché partiel	34.0	39.5	26.5
Suivi distancié	30.7	23.8	45.5
Ensemble	32.3	34.1	33.6

La configuration du RMI se différencie aussi selon la typologie des pratiques d'acteurs. Le "suivi distancié" s'accompagne de la plus forte proportion de ménage pour lesquels le RMI suit une logique de "revenu de subsistance". Il tend à signifier que les ménages bénéficiaires du RMI se déclarent d'autant plus "inactifs" qu'ils bénéficient peu des relais institutionnels prévus pour les prendre en charge. Le suivi "rapproché partiel" rassemble la part la plus élevée d'actifs, avec 34% des ménages en "complément salarial" et 39.5 en "allocation chômage". Au sein du type "suivi actif étendu", la répartition est voisine avec une proportion d'allocataires classés en "revenu de subsistance" supérieure.

### 3.3 Classification synthétique

Nous avons une nouvelle classification de Kohonen regroupant cette fois-ci toutes les variables (contexte, pratique d'acteurs et liens avec le marché du travail). Après une classification hiérarchique sur cette carte, on retient une nouvelle classification en 9 groupes. Un examen détaillé des caractéristiques de chacune de ces classes permet de proposer un regroupement en trois types bien contrastés et un type intermédiaire, selon la combinaison du contexte socio-économique et l'implication des acteurs institutionnels.

#### 3.3.1 Le type "régime economico-marchand" avec intermédiation limitée

Il correspond aux différentes Cli de l'Essonne et à Versailles, Rambouillet, etc... .

Le contexte socio-économique est en moyenne plus favorable que dans les autres Cli, tandis que le suivi y est plus atténué. Dans ces deux classes, les populations bénéficiaires du RMI se rattachent fortement au type "revenu de subsistance". On peut penser ainsi que l'effet du contexte économique accentue les phénomènes de dualisation à l'encontre des bénéficiaires du RMI, qui se retrouvent marginalisés par rapport au marché du travail.

#### 3.3.2 Le type "régime socio-institutionnel d'accompagnement"

Il correspond à Billom, Riom, Ambert, P. Malouin, etc... .

FIG. 3 – Classification sur toutes les variables

Etampes	Brunoy Corbeil Draveil	Massy Savigny	Bretigny Evry		Versailles St Germain Rambouillet
St Malo		Les Ulis Longjumeaux		Chanteloup Sartrouville Ville Nouvelle	
	Rennes-ville		Billom	Les Mureaux	
	Clermont		Chamalieres Limagne		Rennes sud
Chalon	Macon	Riom Thiers		Rennes nord Redon	Vitré
Montceau	Autun Le Creusot Paray	Louhans	Ambert Issoire Rochefort	P. Malouin	Montfort Fougères

Ces Cli sont marquées par un contexte socio-économique défavorable qui se combine avec une forte implication des acteurs de l’insertion. Celle-ci s’observe non seulement à travers la contractualisation élevée, avec des contrats longs, mais aussi par le suivi ANPE et la forte utilisation des emplois aidés (CES, etc...). Pour autant les sorties du RMI restent limitées, sans être négligeables.

### 3.3.3 Le type “régime économique-marchand avec intermédiation étendue”

Il s’agit de Rennes sud et nord, Vitré, Fougères etc... .

Dans ce troisième groupe, les caractéristiques du contexte socio-économique se rapproche du 1er type. Cependant, ce groupe s’en différencie par un accompagnement plus développé. Cette combinaison de conditions favorables semble ne pas être sans incidence sur les sorties du RMI qui sont proportionnellement les plus importantes de l’ensemble.

### 3.3.4 Le type “régime mixte”

Composé de St Malo, Rennes-ville etc... .

Il est caractérisé par l’importance du nombre de bénéficiaires pris en charge. Le suivi est moindre que dans le cas du régime socio-institutionnel et le contexte économique, peu favorable, s’accompagne d’un développement du segment des emplois précaires du secteur marchand. D’où des entrées-sorties du chômage qui induisent une sollicitation du dispositif RMI comme “allocation chômage”.

## 4 Conclusion

Le RMI définit un droit universel pour les plus de 25 ans, sans ressources d'emploi ou de protection sociale assurantielle. Il affirme leur appartenance à la communauté des citoyens. Le cadre proposé grâce à la classification par carte de Kohonen, permet d'appréhender la complexité des relations entre le contexte, l'action des acteurs institutionnels et la forme d'action réelle du RMI. Les inégalités dépendant du fonctionnement concret du RMI sont liées très fortement à des caractéristiques socio-économiques locales dont le rôle est prépondérant. D'ailleurs, la mobilisation des acteurs de l'insertion dans un contexte économique peu favorable montre les limites de leur intervention : le suivi n'engendre pas la sortie. Cependant, les observations faites indiquent également qu'un environnement favorable ne garantit pas à lui seul une insertion rapide des bénéficiaires du RMI. En effets, à travers les phénomènes de concurrence accrue sur le marché du travail, il peut être porteur de dynamiques de dualisation préjudiciables aux personnes les moins bien dotés. De ce point de vue, une intermédiation réalisées par les institutions en charge de l'insertion a des effets visibles et bénéfiques.

## Références

- [1] Cours des Comptes. Le revenu minimum d'insertion. Rapport, 1995.
- [2] Cours des Comptes. L'insertion des bénéficiaires du RMI. Rapport, 2001.
- [3] T. Kohonen. *Self-Organizing Maps*, volume 30 of *Springer Series in Information Sciences*. Springer, 1995.
- [4] P. Letrémy. Programmes et Macros SAS inspirés de Kohonen. Prépublication du SAMOS 176, Université Paris 1, 2003.